



LE CAMP DE BRENS:

Le Nouveau Lien

histoire et mémoires

N° 4 Octobre 2023

Site: <https://www.campdebrens.fr> contact: associationcampdebrens@gmail.com

Sommaire

- **Présentation de la conférence de Patrice Castel *Le Maquis d'Ornano MP-1 entre mémoire, histoire et transmission*, par Remi Demonsant..... page 2**
- **Hommage à Jean Moulin, le 8 juillet 2023, pour le 80^{ème} anniversaire de sa mort, par Remi Demonsant page 3**
- **Week-end lozérien les 15 et 16 juillet consacré à l'histoire et à la mémoire du Camp de Rieucros par Remi Demonsantpages 5 à 8**
- **Commémoration du 79^{ème} anniversaire de la Libération de Gaillac et des villages avoisinants, le 20 août 2023pages 8 à 15**
- **Agenda et infos page 16**
- **Appel à cotisation, bulletin d'adhésion page 16**
- **Ouvrages à la vente et bon de commande page 17**

Composition du bureau et du conseil d'administration

Présidente d'honneur : Nuria Mor

Président : Remi Demonsant, Président-adjoint : Michel de Chanterac

Secrétaire : Geneviève Chorthey, Secrétaire-adjoint : Jérôme Bertin

Trésorière : Jeannine Audoye, Trésorière-adjointe : Betty Fournier

Membres : Norbert Barbance, Eric Bruguière, Thierry Mulin, Ginette Vincenot

Présentation de la conférence *Le maquis d'Ornano MP-1, entre mémoire, histoire et transmission*, par Remi Demonsant

Le 14 octobre prochain, nous aurons le plaisir d'accueillir Patrice Castel pour une conférence sur un Maquis de notre région qui s'est déployé entre Penne dans le Tarn et Saint Antonin-Noble Val dans le Tarn-et-Garonne : Le Maquis d'Ornano. Patrice est un ami de longue date dont nous avons fait la connaissance au début des années 2000 alors qu'il était professeur d'histoire-géographie à l'Ineopole de Brens. Patrice Castel est membre de plusieurs associations travaillant dans le champ mémoriel, dont *Mémoire Résiste, Histoire et Mémoire de la Résistance en Occitanie*. Il s'intéresse à l'histoire de la Résistance et de la Déportation, un membre de sa famille, résistant, ayant été déporté et assassiné à Auschwitz.

La conférence intitulée *Le maquis d'Ornano MP-1, entre mémoire, histoire et transmission* a pour objet d'exposer à l'auditoire la démarche qui conduit à se réapproprier une mémoire, répondre au devoir d'histoire et susciter l'engagement citoyen. Le conférencier, animé par sa fidélité à l'esprit de la Résistance remet en perspective ce combat émancipateur. Cet esprit de la Résistance que Serge Ravel, ancien chef régional des F.F.I., en R4, définissait comme "d'abord un combat pour des principes (le patriotisme, la liberté...), un combat d'hommes imprégnés d'un esprit de responsabilité à l'égard de la société", et qui jusqu'à la fin de sa vie en a honoré la mémoire dans toutes les écoles de France. En ce sens, le travail exposé dans le cadre de cette conférence porte sur un maquis de l'Armée Secrète atypique, attaqué par l'occupant le 21 mars 1944, et questionne tous les ressorts de l'humanité, en tentant d'approcher une dimension universelle : l'engagement, jusqu'au sacrifice, au nom des valeurs démocratiques.

Aujourd'hui, l'épisode du maquis d'Ornano MP-1 fait l'objet d'un projet d'aménagement d'un sentier-mémoire entre Penne et Saint-Antonin Noble Val, porté par l'Amicale du Maquis d'Ornano, la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin et l'association Mémoire Résiste. Il comporte un volet pédagogique qui s'adresse aux nouvelles générations, afin de susciter la compréhension des faits et l'engagement citoyen.

Dans notre bulletin 2022-3, nous avons déjà évoqué le Maquis d'Ornano à propos de l'inauguration en septembre dernier d'un lieu porteur de Mémoire à Campagnac en l'honneur de l'abbé Léopold Rousseaux, Juste parmi les Nations. En plus de son action de sauvetage de Juifs pourchassés et de ses multiples actions de résistance civile, L. Rousseaux menait une vie clandestine très active de résistant tout d'abord au sein du Maquis d'Ornano alors basé à Penne et, suite à la dispersion tragique de celui-ci, au sein du Groupe Vendôme. De ces deux maquis, il était également l'aumônier.

Nous vous convions
14 octobre à 16 h à l'Auditorium
Castel dans sa conférence sur ce



cordialement à venir très nombreux ce
Dom Vayssette pour écouter Patrice
Maquis d'Ornano.

Hommage à Jean Moulin pour le 80^e anniversaire de sa mort, le 8 juillet 2023 à Albi, par Remi Demonsant

Le 8 juillet à Albi, j'ai participé avec Norbert Barbance, Annie et leur fille Pauline à l'hommage que la préfecture du Tarn a rendu à Jean Moulin pour le 80^e anniversaire de sa mort.

La première partie de cet hommage s'est déroulée devant le Monument de la Résistance et de la Déportation, sur la Place du 8 mai 1945. Ce fut une belle cérémonie à laquelle participaient de nombreux jeunes, dont les lauréates tarnaises du Concours national de la Résistance et de la Déportation (2022-2023) accompagnées par leur professeur, Matthieu Palat¹. Lorsqu'après la cérémonie, je me suis présenté au préfet François-Xavier Lauch entré en fonction en février 2022, il m'a dit qu'il était bien informé de nos difficultés à créer un Mémorial sur le site du camp de Brens.



Le préfet s'entretient avec les jeunes devant la photo de Jean Moulin ©R. Demonsant

L'hommage s'est déroulé ensuite à la préfecture avec l'inauguration de la *Galerie Jean Moulin*. Dans son discours, le préfet nous a confié que déjà durant ses études, il avait choisi comme modèle Jean Moulin grâce à sa découverte de son récit intitulé *Premier combat* dans sa

¹ C'est la 2^e fois que Matthieu Palat amène ses élèves du Lycée Bellevue d'Albi à être distingués au niveau national du Prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation pour les travaux collectifs. La 1^{ère} fois durant l'année scolaire 2018-2019, ses élèves l'avaient gagné avec leur film *Le camp de Brens - Une Histoire oubliée ?* Nous les avons invités avec leur professeur à notre 18^e *Journée Internationale des Femmes* en mars 2020 pour nous présenter leur documentaire.

1^{ère} édition des Editions de Minuit² qu'il nous a montrée. *Premier combat* est un récit autobiographique concernant une infime partie de la vie de J. Moulin. Il s'agit de son journal du 14 au 18 juin 1940 écrit à Montpellier lors d'une visite clandestine à sa famille. Sa sœur, Laure a enfermé le manuscrit dans une boîte métallique qu'elle a enterrée dans le jardin de leurs parents. C'est ainsi que celui-ci put être sauvé et publié en 1947. L'actuel préfet du Tarn avait acheté en nombre une réédition récente de *Premier combat* pour l'offrir aux jeunes présents : les lycéennes d'Albi et nombre de jeunes de la Région effectuant le Service national universel créé par l'actuel président de la République.

Il nous a ensuite invités à descendre au jardin où nous avons écouté d'intéressantes conférences sous l'ombrage de grands arbres. Ce fut d'abord un panorama magistral de la Seconde Guerre mondiale dans le Tarn par l'historien Robert Fabre³. Lui a succédé le conférencier castrais Bernard Landes qui nous a présenté la vie de Jean Moulin avec un réel talent de conteur. B.Landes s'est par ailleurs intéressé à l'opérateur radio de Jean Moulin, Gérard Brault⁴ qui a été emprisonné à la prison secrète de Castres. En 2016, il avait donné une conférence sur G. Brault pour la Société Culturelle du Pays Castrais dont il est un membre actif.

Cet hommage à l'unificateur de la Résistance s'est terminé de façon conviviale autour d'un vin d'honneur qui a permis de nombreuses rencontres et discussions autour de l'histoire et de la Mémoire de la Résistance.



Le conférencier Robert Fabre, entouré de Bernard Landes et de François-Xavier Lauch © R. Demonsant

² Les Éditions de Minuit furent créées dans la clandestinité, sous l'occupation allemande, par Pierre de Lescure et Jean Bruller dit Vercors. Le premier livre publié fut *Le Silence de la mer*.

³ Robert est le rédacteur en chef de la Revue du Tarn qui a publié tant d'articles intéressants sur la Seconde Guerre mondiale dans notre Département. Il est aussi l'époux de Diana qui est l'auteure de la première étude sur le camp de Brens : *Un camp oublié de la Deuxième Guerre mondiale. Le camp pour femmes de Brens (1942-1944)*, ONACVG, [1988].

⁴ Nous connaissons déjà Gérard Brault grâce au livre *16 septembre 1943 : l'évasion de la prison de Castres* (préfacé par Alain Boscus, Éditions Loubatières, 2009) de notre ami berlinois Jonny Granzow.

Compte rendu du week-end mendois consacré à l'histoire et à la mémoire du camp de Rieucros 15 et 16 juillet 2023, par Remi Demonsant

Cet été enfin, notre association a pu être représentée, par Betty Fournier et moi-même, à l'Assemblée générale annuelle de notre partenaire mendois : l'association Pour le Souvenir du Camp de Rieucros. Celle-ci a choisi de fixer cette assemblée à la date anniversaire de la Rafle du Vel d'Hiv'. Cette année, elle fête également son 30^{ème} (+1) anniversaire qui a dû être reporté d'une année.

Le samedi en fin d'après-midi, nous avons pu écouter une conférence très intéressante de l'historien Édouard Sill⁵ sur une thématique rarement abordée : la participation des femmes aux Brigades internationales. Le plus souvent, elles s'y engagèrent dans les services sanitaires. Selon l'historien, les Juives étaient majoritaires parmi les volontaires étrangères. Ainsi une internée juive des camps de Rieucros et de Brens, Betty Rosenfeld⁶, fut active dans un hôpital de Murcie puis dans un autre des environs de Barcelone. Brillant conférencier, Édouard Sill s'est exprimé sans support de notes, de façon très vivante.

Le dimanche a commencé par l'AG sous l'ombrage du jardin de Gérard Clavel, co-président de l'association, dont nous avons fait la connaissance en janvier à Brens lors de l'AG de notre association. Sa maison et son jardin à proximité du centre-ville étaient durant la guerre le siège de la Gestapo qui y tortura 27 résistants du Maquis Bir-Hakeim pour ensuite les fusiller dans les environs de Mende⁷. Afin de nettoyer symboliquement ce lieu des horreurs commises par les nazis, Gérard l'a dédié à la Culture. La cave, lieu de tortures, est devenu le Théâtre REGISTER⁸. Son jardin, nommé *Dans mon jardin, j'ai rencontré*, est aussi un lieu de spectacle à la belle saison.



L'AG a été très dense. Elle nous a, entre autres, permis de faire connaissance avec les membres du CA et avec des adhérents. Je précise que nos deux associations partenaires sont réciproquement et collectivement adhérentes l'une de l'autre. Dans cette sympathique assemblée, j'ai retrouvé avec plaisir Michèle Descolonges que nous avons invitée pour une conférence sur le camp de Rieucros lors de notre dernière Journée Internationale des Femmes, ainsi que Danielle Lasserre et Alain, son époux. Tous deux étaient venus à Brens au début des années 2000 pour la rencontre entre les camps du Sud-Ouest que nous avons organisée autour

⁵ Spécialiste du XXe siècle et de la guerre d'Espagne en particulier, ses recherches portent sur l'histoire du volontariat international combattant (XIXe -XXIe). Il a dirigé l'ouvrage *¡Solidarias! Les volontaires étrangères et la solidarité internationale féminine durant la guerre d'Espagne (1936-1939)*, préface de Claire Rol-Tanguy, Presses Universitaires de Rennes, 2022.

⁶ Ultérieurement (le 7 août 1942), elle sera déportée du camp de Brens pour accompagner en tant que soignante un convoi de déportation du camp de Gurs vers celui de Drancy d'où elle sera déportée et exterminée à Auschwitz.

⁷ https://www.lalozerenouvelle.com/dimanche-23-mai-la-ceremonie-de-la-tourette-pour-ne-pas-oublier/?cli_action=1690120281.587

⁸ En référence à l'inscription gravée vraisemblablement par la huguenotte Marie Durand, sur la margelle du puits de la Tour Constance à Aigues-Mortes où celle-ci a été emprisonnée 19 ans.

du germaniste et historien Gilbert Badia et en 2006 avec Jean Bonijol pour l'inauguration de la Route Dora Schaul. Parmi les nombreux projets de l'association, j'ai relevé une invitation le 8 mars 2024 à notre amie Hélène Leclerc pour évoquer Lenka Reinerová ainsi qu'elle l'avait fait naguère pour notre association.

Un autre projet, celui du spectacle intitulé *Nous aurons la liberté*, a été présenté par Gérard qui a aussi donné la parole à son auteur et metteur scène – également danseur et comédien – François Rascalou. Celui-ci a évoqué la genèse de sa création à partir du double choc que lui ont provoqué sa découverte tardive de la Retirada et de celle du camp de Rieucros alors qu'enfant, il a vécu à Mende et fréquenté le Centre aéré de... Rieucros, à proximité de l'ancien camp. Le propos de son spectacle s'élargit à l'universel de l'exil et des exodes en prise avec le monde contemporain. Les artistes s'y expriment à travers la danse, le théâtre, la peinture, la poésie et l'objet. Cet objet est la couverture emblématique de l'exil et tout particulièrement de la Retirada.

La proposition de Gérard de modifier le nom de l'association en lui donnant celui de : Association Camp de Rieucros : histoire et mémoires n'a pas rallié la majorité des membres de l'Assemblée. Il faut préciser que l'association avait déjà changé d'intitulé en passant de : Association pour le Souvenir de Rieucros à : Association pour le Souvenir du Camp de Rieucros.

Lors de cette assemblée, nous avons aussi échangé entre partenaires sur nos différentes pratiques associatives. Betty, forte de sa longue expérience de gestion de Maisons de femmes et de l'association gaillacoise Paroles de femmes, nous a prodigué ses conseils avisés. Après l'assemblée, nous avons partagé un repas convivial dans ce même jardin. L'après-midi de ce 30^{ème} (+1) anniversaire de l'association, fondée en 1992 par Jean Bonijol, a également été très intéressant malgré un éprouvant soleil de plomb.



Discours de Laurent Suau, maire de Mende, lors de l'inauguration du nouveau Mémorial ©Remi Demonsant



Discours d'Anaïs Montes, co-présidente de l'association ©Remi Demonsant

Sur l'emplacement du nouveau Mémorial du camp de Rieucros se sont succédé plusieurs cérémonies en présence des autorités préfectorales et d'élus municipaux et départementaux. Comme tous les intervenants, nous avons vivement regretté l'absence de Mado Deshours qui fut si longtemps la cheville ouvrière de l'association et de Sandrine Peyrac qui avait succédé à Jean Bonijol en tant que présidente.

Ce fut en premier l'inauguration du Mémorial qui a été créé sur une vaste plate-forme. Il comprend tout d'abord neuf panneaux monumentaux d'une exposition (en recto-verso) très documentée sur le camp de Rieucros, en plein air et donc en libre accès permanent. Ses textes ont été rédigés sous la responsabilité scientifique de Michèle Descolonges. Au-delà, s'étend une plate-forme sur laquelle seront prochainement scellées les plaques mémorielles pour chaque interné (homme ou femme) des périodes successives d'activité du camp.



L'ensemble du Mémorial de Rieucros, avec sa nouvelle exposition dont quelques panneaux sont visibles de la route longeant le camp ©Remi Demonsant

Cette plate-forme se termine par le Mémorial historique qui était auparavant coincé au bord de la route et dont le texte de la plaque commémorative est très semblable à ceux du camp de Brens et de la stèle de la Déportation de Gaillac. Lui non plus ne mentionne pas la véritable raison de la déportation des internées du camp de Brens : le fait qu'elles étaient juives. Ce qui n'est guère surprenant puisque ces trois textes ont été rédigés par les mêmes responsables de l'Amicale des anciennes internées des camps de Rieucros et de Brens.

ICI VÉCURENT, EN 1939-42, DANS UN CAMP DE CONCENTRATION, AUX CÔTÉS DE RÉSISTANTES FRANÇAISES, DES FEMMES ANTIFASCISTES RÉFUGIÉES SUR NOTRE SOL: PARMİ ELLES DES ALLEMANDES ET DES POLONAISES FURENT DÉPORTÉES À AUSCHWITZ D'OU ELLES NE SONT JAMAIS REVENUES.

HOMMAGE À LEUR MÉMOIRE

Ce fut ensuite l'intervention originale d'une comédienne qui a notamment lu des textes d'internées dont *Le pommier* de Lenka Reinerová.

Un beau concert de chants Yiddish a capella par le trio féminin Isajoan clôtura dans la joie et l'émotion le programme culturel de cet anniversaire. Ce concert de musique klezmer intitulé *Les voyages d'Itzik* rend hommage au poète en langue yiddish Itzik Manger, héritier d'une tradition orale qui a failli disparaître.



Le trio ISAJOAN ©Remi Demonsant

La journée bien remplie se termina de façon conviviale autour d'un apéritif dînatoire. Cette importante manifestation de notre partenaire mendois a eu aussi pour notre association le mérite de nous donner de bonnes idées de programmation de conférence : Édouard Sill, et de spectacles : *Nous aurons la liberté* et *Le voyage d'Itzik*.

Commémoration du 79^{ème} anniversaire de la Libération de Gaillac et des villages avoisinants

Le 79^e anniversaire de la Libération de Gaillac et des villages avoisinants aura permis à notre association une rencontre inattendue. Celle de Mme Odile Boyer, Directrice-adjointe de la *Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation* qui était venue à la stèle du camp de Brens pour y déposer une gerbe de sa Fondation. Cette rencontre a été possible grâce à Pierre Mège et à Charlotte, sa fille et petite-fille du couple de résistants du Groupe Vendôme : Renée Taillefer et Robert Mège. Elle est d'autant plus importante pour notre association que nous avons le désir d'entrer en relation avec les responsables du Site-Mémorial du Camp des Milles inauguré en septembre 2012. Le camp des Milles, ouvert en septembre 1939 au sein d'une tuilerie située entre Aix-en-Provence et Marseille, connut un peu plus de trois ans d'activité et interna plus de 10 000 personnes originaires de 38 pays. Nombre d'entre eux s'étaient réfugiés en France pour fuir le totalitarisme et les persécutions nazies. Plus de 2000 Juifs en furent

déportés pour leur extermination à Auschwitz. Parmi eux, plus d'une centaine d'enfants et adolescents, le plus jeune avait un an.

Ensuite à Gaillac devant le Monument aux Morts sur la Place de la Libération, Madame Souquet, Maire de Gaillac a prononcé un important discours dans lequel ont été mis en avant le *Jardin de la Déportation et des Justes parmi les Nations* inauguré en juin dernier ainsi que déjà la nouvelle plaque commémorative qui allait y être inaugurée en fin de matinée. Cela montre bien l'importance que la municipalité attache à la Mémoire de la Seconde Guerre Mondiale à Gaillac, avec ses deux facettes, la plus sombre et la plus lumineuse. Cette inauguration devant un nombreux public dont des élus municipaux, départementaux, régionaux et nationaux ainsi que les représentants de l'État cités par Mme Souquet dans son premier discours a été un moment particulièrement important pour les membres de la communauté juive et pour notre association. Lors de son discours, Madame Souquet a remis la plaque historique de la stèle à notre association afin que nous puissions l'exposer, en la contextualisant, dans le futur *Historial de l'Internement, de la Déportation et de la Résistance* que nous espérons vivement créer sur une partie de l'ancien camp. Que Madame le Maire et son Conseil municipal en soient ici encore remerciés. Dorénavant ce *Jardin de la Déportation et des Justes de Gaillac* abrité par le square Joffre pourra pleinement porter son nom.

Ce fut ensuite notre *Mémorial de la Déportation du camp de Brens* avec nos amis de la communauté juive du Tarn que j'ai introduit par ces quelques mots pour en préciser les spécificités de cette année : *Comme chaque été, nous allons à présent procéder à la lecture mémorielle de l'identité des femmes et jeunes filles juives déportées du camp de Brens pour être exterminées à Auschwitz. Nos recherches aux Archives départementales du Tarn nous ont permis cette année d'identifier avec certitude quatre autres déportées du camp de Brens que nous souhaitons elles aussi sortir de l'oubli, cette seconde mort. Il s'agit de Malka Goldsztejn, Kasimira Blaszczyk, Jeannette Spero et Augusta Spitzer. Celles-ci ont bien été intégrées au nombre actuel de 59 déportées rigoureusement identifiées qui a été gravé sur la plaque mémorielle que nous venons d'inaugurer.*

Nos amis de la communauté juive du Tarn accueillent aujourd'hui parmi eux Oscar, un jeune lecteur franco-anglais qui lira l'identité des plus jeunes internées déportées et exterminées à Auschwitz alors qu'elles étaient encore mineures. Oscar a 17 ans, c'est à dire l'âge qu'avait Vera Lipschutz au moment de sa déportation du camp et un an de plus que Dora Libeskind. Sa participation a beaucoup de sens pour nous. Elle inaugure un passage "de témoin" de la transmission de la Mémoire de la Shoah à une nouvelle génération.

Après les remerciements des différentes autorités aux porte-drapeaux, cette longue matinée s'est cordialement achevée en de multiples rencontres et discussions autour du vin d'honneur offert par la municipalité.

Remi Demonsant

Discours d'Yvon Bonnefoi, premier adjoint de Brens

Merci de votre présence. Je voudrais tout d'abord excuser Mme Garcia, maire de Brens, prise par ses occupations professionnelles.

Tous les ans, régulièrement, nous nous retrouvons au pied de cette stèle afin d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont séjourné ici dans ce camp lors du conflit de 39/45, privés de leur droit fondamental : la liberté.

Votre présence, Mme la directrice adjointe de la Fondation du Camp des Milles, atteste de la nécessité de ce souvenir afin que les jeunes générations n'oublient pas le sacrifice de celles et ceux qui, quelquefois, en ont payé le prix fort : la vie.

En ces temps chaotiques où des tensions éclatent régulièrement sur tous les continents, notre démarche du souvenir prend tout son sens ; nous nous devons de le perpétuer afin de respecter leur combat.

Discours de Michel de Chanterac – stèle de Brens

Mme la députée, Mmes les maires de Brens et Gaillac, Mmes et MM les conseillers municipaux, MM les conseillers départementaux et régionaux, MM les représentants des associations de résistants et anciens combattants, M. le président Gineste, chers amis

L'an dernier au square Joffre, un porte-drapeau que j'avais connu dans les années 50 – autant dire dans une autre vie – alors que nous partagions notre scolarité à l'école primaire publique de Montans, me faisait remarquer que cette fonction était éprouvante et pas suffisamment mise en valeur. Il est vrai que votre présence, Messieurs les porte-drapeaux, donne un caractère de solennité à cette cérémonie où, comme le disait dans son intervention en 2022 Jacques Fijalkow, un certain relief, à une époque où l'oubli de cette sombre période de notre histoire devient dominant et où le révisionnisme historique reprend des couleurs. Comme le dit Jean Ferrat dans sa chanson emblématique : *...le sang sèche vite en entrant dans l'histoire.*

Vous le savez, ce sont deux grands résistants gaillacois, Mme Renée Taillefer Mège et Charles Couchet, qui ont toujours voulu associer résistants, anciens combattants, déportés, internés, lors de cette cérémonie de la libération de Gaillac. Ce rassemblement est spécifique à Brens et Gaillac qui récusent absolument la concurrence des mémoires. Ce qui s'est passé ici de 1940 à 1944 n'est pas du tout anodin. Je le dis en particulier aux nouvelles générations représentées par les jeunes de la Protection civile dont l'activité concourt de toute évidence à l'intérêt général.

L'internement administratif vis-à-vis des étrangers est mis en place par le décret-loi du 12 novembre 1938 par la III^{ème} République. L'internement administratif est pourtant incompatible avec la règle élémentaire d'une république qu'est la séparation des pouvoirs. Il sera, à mon avis, un des facteurs de la fin misérable de cette république le 11 juillet 1940, quand une réforme constitutionnelle substitue à notre ambitieuse devise le triptyque *Travail, Famille, Patrie*. Bien sûr, le choc d'une défaite, d'une débâcle en 45 jours de l'armée française, considérée à l'époque comme l'une des premières armées du monde, explique dans une large mesure la fin de la république et la création de l'Etat français.

Mais si, malheureusement, la III^{ème} République avait instauré, dès le 12 novembre 1938, une véritable xénophobie d'Etat, le régime de Vichy y surajoutera un antisémitisme d'Etat radical. Il fallait trouver des boucs émissaires à la défaite : les Juifs, les francs-maçons, le Front populaire seront les responsables désignés à la vindicte publique. La loi de 4 octobre 1940, après le statut des Juifs du 3 octobre, donne aux préfets le droit d'interner les juifs étrangers. Cette loi va s'appliquer ici dès novembre, 1 300 Juifs polonais, allemands, tchèques, roumains vont s'entasser dans des baraques prévues pour 500 personnes.

Le 24 octobre 1940, le chef de l'Etat français, Philippe Pétain, rencontrait Hitler à Montoire et négociait une collaboration d'Etat avec le Reich nazi. Ici, sur ce site, la collaboration se traduira par une lente dérive vers le pire, la participation du camp de Brens à

la solution finale, la Shoah, que nous avons symbolisée le 15 août 2015 par une plaque additive précisant la nature antisémite de la rafle du 26 août 1942.

Dans ce camp de concentration réservé aux femmes, des femmes juives étrangères ont été raflées et déportées à Auschwitz, pas pour ce qu'elles avaient fait - pour nombre d'entre elles, leur opposition au régime nazi - mais pour ce qu'elles étaient, des Juives. L'exemple emblématique, c'est Dora Schaul, allemande antinazie juive qui, si elle ne s'était pas évadée du camp le 14 juillet 1942, aurait subi le sort de ses camarades, une agonie abominable dans les chambres à gaz d'Auschwitz.

Le témoignage sur la rafle du 26 août 42 porté par les internées françaises est emblématique du refus de la xénophobie, de la fraternité qui s'est manifestée vis-à-vis de ces femmes étrangères déportées à Auschwitz. Leur témoignage est symptomatique du courage de ces femmes qui ont défié des forces de police spécialisées, les Groupes Mobiles de Réserve. Je cite : « Depuis quelque temps, nous savions que des menaces de déportation planaient sur nos sœurs allemandes et polonaises qui vivaient dans une baraque proche de la nôtre ». Le terme *nos sœurs* me rappelle le texte d'Aragon sur Missak Manouchian et son *Affiche rouge* : « Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent, Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant ». Vous le savez, Missak Manouchian, cet étranger indésirable chef de *l'armée du crime* selon les nazis, va entrer l'an prochain au Panthéon, avec Jean Moulin, Pierre Brossolette, Simone Veil, Joséphine Baker...

Le refus absolu de la xénophobie et la solidarité vis-à-vis des femmes étrangères raflées à Brens a concrétisé dans le camp, et dans les pires circonstances, ce que disait la grande résistante Lucie Aubrac : « Ils nous avaient volé la Liberté et l'Égalité, ils n'avaient pu interdire la Fraternité ».



Odile Boyer et Pierre Mège ont déposé la gerbe de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education ©Betty Fournier

Discours de Madame Souquet, maire de Gaillac, au Monument aux Morts de Gaillac

Madame la Députée (Karen Erodi), Monsieur le sénateur (Philippe Bonnacarrere), Madame la Conseillère régionale (Sandrine Soliman), Monsieur le conseiller départemental (Francis Ruffel), Monsieur le Sous-Préfet (Sébastien Simoes), Madame la Commandante de la Compagnie de Gendarmerie départementale de Gaillac (Laura Barbuto), Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et messieurs de la gendarmerie, du SDIS et de la protection civile, Messieurs les membres de l'Union Fédérale Tarnaise des Anciens Combattants et Victimes de guerre, Mesdames et Messieurs les membres de l'association pour Perpétuer le Souvenir des Internées des Camps de Brens et Rieucros, Messieurs les porte-drapeaux, Mesdames et messieurs, Chers Gaillacois, chers Gaillacois,

Comme chaque année, la célébration de la libération de Gaillac constitue pour les habitants de notre commune un moment fort dans le calendrier des commémorations historiques. Le 17 août 1944, l'histoire locale et l'histoire nationale se rencontrent : avant Toulouse, avant Marseille, avant Paris, la résistance libère Gaillac de l'occupation allemande.

En ce mois d'août historique, le drapeau tricolore, brandi avec fierté sous le feu des combats, flotte à nouveau dans le ciel d'une Nation qui se redresse, d'une République qui se relève.

Le peuple français est à nouveau uni, derrière les héros, les résistants, les Justes parmi les Nations ; toutes ces femmes et tous ces hommes qui ont contribué par les armes à vaincre l'occupant, par leur droiture à maintenir en vie l'esprit de fraternité auquel la défaite et la collaboration avaient failli porter un coup fatal.

Tous les ans, notre devoir moral est de commémorer le courage et l'esprit de sacrifice de ceux qui décidèrent un jour de

rejoindre le maquis au péril de leur existence :

Pierre Vandeven dit Vendôme, Cécilien Flour, Renée Taillefer, Joseph Bronzini et tant d'autres, connus ou anonymes, contribuèrent par leurs faits d'armes à laver l'humiliation de 1940.

Ils ne furent pas les seuls. Le 15 juin dernier, en inaugurant au square Joffre un espace baptisé « jardin des Justes », nous avons aussi commémoré l'action salvatrice de la famille Rigaud, qui permit à plus d'une centaine de juifs réfugiés à Gaillac d'échapper à l'arrestation et à la déportation pendant la guerre. Tous, résistants, Justes parmi les Nations, croyaient en la justice et en la fraternité : ils mirent leur courage et leur détermination au service de cette cause.

Héritiers des principes moraux et du sens civique de leurs aînés, ils nous aident à notre tour, par leur exemple, à transmettre aux nouvelles générations des modèles de vie fondés sur l'altruisme, le sacrifice, le sens du devoir collectif, fondements de la citoyenneté et de la civilisation.

Grâce à leurs actes de résistance militaire ou civique, la France se libère peu à peu du joug de l'envahisseur à partir du mois d'août 1944 ; petit à petit, les maquisards, les militaires, les déplacés, puis les prisonniers de guerre font leur retour dans leurs familles. Certains ne reviendront pas. Des dizaines de Gaillacois sont tombés au champ d'honneur durant cette période. 59 femmes identifiées à ce jour ont été déportées vers Auschwitz le 26 août 1942 depuis le camp de concentration de Brens.

Pour honorer la mémoire de ces femmes qui ont été envoyées à la mort parce que juives, nous avons choisi cette date historique de la Libération de Gaillac pour inaugurer une nouvelle plaque commémorative au Square Joffre, sur la statue de Michel Pigeon érigée

en 1979 sur le passage des convois de déportation.

Je vous inviterai dans un instant à me suivre jusqu'à ce lieu, où je ferai lecture de cette nouvelle plaque installée en l'honneur de ces femmes.

Merci à tous d'avoir pris part à cette cérémonie.

Puisse une commémoration comme celle qui nous réunit aujourd'hui maintenir vivace, dans notre mémoire commune, le

souvenir des victimes de la barbarie, et le nom des hommes et des femmes d'honneur qui l'ont combattue au péril de leur vie.

Merci à l'association pour Perpétuer le Souvenir des Internées des Camps de Brens et Rieucros, à monsieur Gineste et à l'Union Fédérale des Anciens Combattants d'entretenir la flamme de leur souvenir.

Merci chers Gaillacoises et Gaillacois de votre présence.

Vive la République, vive la France !

Discours de Madame Souquet au Square Joffre

Nous voici donc réunis dans ce lieu chargé de symboles puissants, devant cette statue de femme, debout, digne et fière malgré ses entraves, qui symbolise l'esprit de résistance des 59 femmes identifiées à ce jour déportées vers Auschwitz depuis le camp de Brens.

Comme vous le savez, cette date du 20 août 2023, célébration de la Libération de Gaillac, a été choisie pour inaugurer la nouvelle plaque commémorative qui orne cette statue et rend hommage au destin brisé de ces femmes. Réalisée à l'initiative de l'amicale des anciennes internées des camps de Rieucros et de Brens, avec le soutien de la municipalité, cette nouvelle plaque a été actualisée en tenant compte des progrès des connaissances historiques.



La statue de Michel Pigeon avec la plaque historique et la nouvelle plaque
©Remi Demonsant

Le texte initial a été remplacé par le texte suivant : « Cette sculpture de Michel Pigeon a été érigée en 1979 sur le passage des convois de déportation des femmes et jeunes filles juives du camp de Brens vers la gare de Gaillac pour leur extermination à Auschwitz, notamment le 26 août 1942. Cette déportation a été organisée par le régime de Vichy dans la zone dite libre. Gardons vivant leur souvenir. » Pour entretenir le feu de cette douloureuse mémoire collective, nous pouvons bien entendu compter sur le travail méticuleux de l'association pour Perpétuer le Souvenir des Internées des Camps de Brens et Rieucros.

En remerciement pour leur action au long cours, je vais maintenant remettre officiellement l'ancienne plaque commémorative à Monsieur Demonsant, président de l'association. Destinée à transmettre le souvenir d'un événement tragique, cette plaque devient donc à son tour une pièce historique, témoin de l'état des connaissances sur la déportation depuis Gaillac il y a une quarantaine d'années. Merci à vous, Monsieur Demonsant, pour votre travail inlassable en faveur du devoir de mémoire.

Le square Joffre, qui regroupe désormais en un même lieu le souvenir des victimes de la deuxième guerre mondiale, et celle des justes parmi les Nations qui se sont dressés contre la barbarie, conforte sa place de lieu de mémoire incontournable. Par sa forte charge symbolique, il nous rappelle à nos devoirs civiques fondamentaux : celui de faire vivre par les actes notre idéal républicain, et celui de transmettre dans le temps le souvenir de ceux qui ont souffert et de ceux qui ont résisté. Je vous remercie.

Discours de Michel de Chanterac – Square Joffre

Comme nombre d'autres villes et villages français, Gaillac a connu et vécu de 1940 à 1944, en ces heures sombre de notre histoire, le pire et le plus sublime.



Michel de Chanterac ©Betty Fournier

Le 15 juin, nous inaugurons cette place et rendions hommage à la famille Rigaud. Nous passons au plus sombre aujourd'hui, la contribution du camp de Brens à la mise en œuvre de la solution finale de la Shoah. Le 2 juillet 1942, le point d'orgue de la collaboration policière entre les responsables nazis et l'Etat français est concrétisé par l'accord passé entre René Bousquet, secrétaire général à la Police du gouvernement de Vichy et le général SS Carl Oberg, responsable de la police allemande en zone occupée. Selon cet accord, les forces de sécurité françaises deviendront autonomes et pourront intervenir sous la responsabilité de l'Etat français sur l'ensemble du territoire national, en zone occupée et en zone libre.

Il est prévu également que, dans le cadre de l'opération *Vent printanier* de l'ensemble de l'Europe sous influence nazie visant à rendre l'Europe *Judenrein* (libre de Juifs), le gouvernement de Vichy arrêtera et livrera aux nazis 22 000 juifs étrangers dans la région parisienne. Mais la rafle du Vel d'Hiv du 16 et 17 juillet 1942 n'obtient pas les résultats escomptés : 3 031 hommes, 5 802 femmes, 4051 enfants juifs, loin des engagements de l'Etat français vis-à-vis des nazis (12 884 arrestations au lieu de 22 000). Selon l'historien Laurent Joly, « La honte saisit la Préfecture de Paris pour l'insuffisance des résultats en regard des moyens mis en œuvre ». Et c'est le gouvernement de Vichy qui va, de lui-même, proposer aux autorités d'occupation de rafler 11 000 juifs étrangers en zone libre ou l'Etat français exerçait une autorité, une souveraineté limitée seulement par les clauses de la convention d'armistice.

Notre région, en particulier l'ancienne Midi-Pyrénées, a le triste privilège d'avoir en son sein une sinistre brochette de responsables d'une ignominie sans équivalent dans l'histoire de notre pays. Bien sûr, le politique René Bousquet, du Tarn-et-Garonne, mais aussi le cadurcien Darquier de Pellepoix, du Commissariat aux questions juives, qui sélectionna dans le fichier juif les victimes dont quatre jeunes filles de 16 à 19 ans dont les noms seront égrenés tout à l'heure, et enfin le toulousain préfet de région, responsable de la mise en œuvre de la rafle, Léopold Marie Frédéric Cheneaux de Leyritz.

On doit se poser la question : comment se fait-il que la plaque, apposée sur la sculpture de Michel Pigeon en 1979 à l'initiative de l'Amicale des anciennes internées du camp de Brens et de la municipalité de Gaillac, ici, au square Joffre, ne fasse aucune allusion à l'antisémitisme d'Etat de Vichy ? Une réponse est apportée par le directeur de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Philippe Allouche, lorsque le 15 août 2015, nous avons inauguré au camp de Brens une stèle additive rappelant le caractère antisémite de la rafle du 26 août 1942 : « Longtemps, dit P. Allouche, le sort des Juifs pendant la guerre fut occulté, englobé dans la catégorie plus large de la Déportation. On ne peut comprendre le nazisme sans pointer la spécificité de l'entreprise exterminatrice nazie : la volonté d'éradiquer un peuple de la surface de la terre ». D'autre part, le travail historique de Beate et Serge Klarsfeld ne s'est imposé à l'opinion publique qu'au moment des procès Bousquet et Papon, en 1992. Le degré d'autonomie, voire

de souveraineté, de l'Etat français en zone libre est toujours l'objet de débats entre historiens et au sein de nos associations, pendant la période 40/42 où la France n'était pas entièrement occupée.

Par contre, il y a deux facteurs accablants pour le régime de Vichy, qui rendent celui-ci complice de crime contre l'humanité. Cela a été dit par le président Chirac il y a 28 ans pour la rafle du Vel d'Hiv, et le 15 août 2015, nous l'avions écrit sur la stèle du camp, à Brens.

1) La déportation en 1942 de plus de la moitié des 76 000 Juives et Juifs victimes de la Shoah en France – et aussi au camp de Brens : 83 israélites en juin, 30 fin 42 – est due à la mobilisation de la police et de l'administration de l'Etat français, auxiliaires misérables des nazis.

2) La zone libre a été le seul territoire de l'Europe sous influences nazie où les déportations de Juives et Juifs ont été réalisés hors de toute présence allemande.

Ces deux faits font consensus auprès des historiens spécialisés comme le français Laurent Joly, le canadien Michael Marrus, l'américain Robert Paxton. Les édulcorer ou les nier relève du révisionnisme historique.

Lors de l'inauguration de la route Dora Schaul, allemande antinazie juive, communiste, résistante, Simone Veil nous avait fait parvenir un message : « Cette inauguration me rassure sur ce que nous autres, les survivants, redoutons le plus : l'oubli. Et plus particulièrement l'oubli de tous ceux et celles qui ne sont pas revenus... En France, souvenons-nous que, si trois quarts des juifs ont survécu grâce à l'action de français et parmi eux *les Justes parmi les nations*, 7 600 Juifs ont été déportés parmi lesquels 11 000 enfants, dont aucun n'est revenu ». Alors, merci à vous, Mme la maire, merci à votre conseil municipal d'avoir accepté de graver dans la pierre, pour les générations futures, cette triste réalité historique. Car la volonté d'anéantissement d'un groupe ethnique, d'un peuple, cette violence monstrueuse à laquelle le camp de Brens a participé, n'a jamais été, n'est pas et ne sera jamais un point de détail de l'Histoire



Lecture mémorielle de l'identité des déportées juives du camp de Brens ©Betty Fournier

Agenda et infos

Rendez-vous exceptionnel à noter dès à présent sur votre agenda !

Pour notre 21^{ème} *Journée Internationale des Femmes*, nous avons invité l'éminente historienne Geneviève Dreyfus-Armand, notamment spécialiste de l'exil des républicains espagnols en France. Dans notre prochain bulletin, nous vous présenterons en détail cet événement à ne pas manquer dans l'après-midi du samedi 9 mars 2024.

CAMP DE BRENS histoire et mémoires



Appel de cotisations

Grâce à votre soutien, persuadés de l'attachement que vous portez à notre association et aux activités que nous proposons tout au long de l'année, nous pourrions poursuivre les actions visant à perpétuer la mémoire du camp de Brens.

Nous vous rappelons que le montant de la cotisation a été fixé à à **15 € pour une personne et 20 € pour un couple**. Nous vous invitons à renouveler votre adhésion par chèque à l'ordre de **Camp de Brens** envoyé à **Jeannine Audoye, 54 avenue Rhin et Danube - 81600 Gaillac**.

Dès réception de votre participation, nous vous adresserons votre carte d'adhérent (e).



Je soussigné (e) M. ou/et Mme

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville

Téléphone :

Courriel

Demande à adhérer / ré-adhérer à **Camp de Brens : histoire et mémoires** et verse une cotisation d'un montant de€.

Je souhaite recevoir le bulletin :




Par mail : oui non

Par courrier postal : oui non

Date : Signature

Camp de Brens – Bon de commande 2023

Désignation	Prix unitaire	Quantité	Prix total
Brochures			
Inauguration de la route Dora Schaul	6.00		
Commémoration du 1er acte de résistance, Toulouse 1940	3.00		
Le site du camp de Brens dans l'Histoire, 1939-1944	10.00		
Les trois brochures ci-dessus	15.00		
Hommage à Alfred Benjamin	3.50		
Eysses – Bataillon F.F.I. d'Eysses	3.00		
Les Femmes dans la Résistance - Lettre n° 27/12/2001 - Fondation de la Résistance	3.00		
Comme une grande fête – M. Rainat	5.00		
Terre d'asile, terre d'exil	5.00		
Monique Lise Cohen (1944-2020). Une vie d'engagement, de recherche et d'écriture	10.00		
Les Juifs dans la Résistance (supplément Lettre des Amis n°312) – M. L. Cohen	10.00		
Deux regards sur la résistance de militants chrétiens à Toulouse – M. F. & J. Lecuir	12.00		
Baraque 21 - Camp de St Sulpice-la-Pointe / Bulletin de liaison ITHS – S. Bellin	5.00		
Enregistrements sur CD et DVD			
Peau d'âme – Gigi Bigot (CD)	10.00		
Camps de femmes – R. Trempé (DVD)	15.00		
Camps d'internement du Midi de la France – M. L. Cohen & E. Malo (DVD)	15.00		
Livres			
C'est aujourd'hui dimanche – M. Aulne & C. Pochon	16.00		
Comment j'ai résisté à Pétain – A. Bettini del Rio & C. Heurteux-Peyréga	10.00		
Peau d'âme – G. Bigot	10.00		
L'Incendie. Idées et souvenirs. – I. Castillo (del)	14.00		
Ces femmes espagnoles. De la Résistance à la Déportation – N. Catala	20.00		
Un camp d'internement en Lozère. Rieucros, 1938-1942 – M. Descolonges	25.00		
Liberté, couleur de femme – G. Forgues	15.00		
Les hommes du Vernet – B. Frei	15.00		
Le traumatisme de l'enfant caché – M. Frydman	23.00		
Violence, indifférence ou altruisme – M. Frydman	22.00		
Elles et eux de la Résistance – C. Langlois & M. Reynaud	24.00		
Un Allemand dans la Résistance – G. Leo	18.00		
François Verdier – E. Leroy	18.00		
Yvonne Le Tac, une femme dans le siècle – M. Le Tac	15.00		
Femmes en exil. Les réfugiées espagnoles en France (1939-1942) – M. Maugendre	25.00		
Qui s'éloigne de toi – N. Mor	10.00		
Une antifasciste italienne au camp de Rieucros – T. Noce	8.00		
Promenade au lac des cygnes – L. Reinerova	10.00		
Indomptable et rebelle – M.-C. Scamaroni	20.00		

Nouveaux ouvrages proposés	
	<p>L'Incendie. Idées et souvenirs Isabel Castillo (del) Ed. Le Bousquet-La-Barthe (164 p.) Nous voici bien à l'intérieur du camp d'internement de Rieucros, où hommes puis femmes ont été escortés par mesure administrative, c'est-à-dire sans possibilité de recours légal, ni possibilité de s'expliquer afin qu justice soit rendue. Ces explications Isabel del Castillo les livre dans cet ouvrage. (Préface de Michèle Descolonges). Elle fut internée à Rieucros entre le 6/06/1940 et le 24/04/1941).</p>
	<p>Un camp d'internement en Lozère. Rieucros, 1938-1942 Michèle Descolonges Ed. Presses Universitaires du Midi (315 p.) A partir de février 1939, durant trois années, une centaine d'hommes, puis après la déclaration de guerre un millier de femmes venues de toute l'Europe et une centaine de leurs enfants, ont été internés à Rieucros. Fruit d'une recherche de plusieurs années, cet ouvrage laisse la place à de larges extraits de témoignages. Il montre comment une politisation du quotidien, organisatrice de solidarités, a manifesté des refus de l'arbitraire.</p>
	<p>Une antifasciste italienne au camp de Rieucros Teresa Noce Ed. Le Bousquet-La-Barthe (47 p.) Une femme dont les mémoires constituent un document de premier ordre sur le camp de Rieucros, mais aussi sur ce siècle qui fut celui du communisme et du fascisme, et sur les femmes dans ce siècle (Introduction de Patrick Cabanel). Elle fut internée à Rieucros entre le 4/06/1940 et le 27/02/1941.</p>

Camp de Brens - Bon de commande

Nom :

Adresse :

.....

Code postal – Ville :

Téléphone :

Courriel :

Total commandé en Euros €
Frais de port
<ul style="list-style-type: none"> - 5 € pour 1 livre, 1 brochure, 1 CD ou 1 DVD - 7 € pour 2 brochures - 10 € pour 2 livres <p style="text-align: center;">au-delà de 3 ouvrages, nous consulter svp sur le montant des frais de port</p>	
Total€

**Commande et règlement par chèque
à l'ordre du Camp de Brens
à adresser à
Jeannine Audoye - 54 avenue Rhin et Danube – 81600
Gaillac**